

Monde

Modifié hier à 22:14

Sorti de garde à vue, Pierre Palmade assigné à résidence



Sorti de garde à vue, Pierre Palmade assigné à résidence / Le Journal horaire / 20 sec. / hier à 20:03

Une semaine après le grave accident de la route qu'il a provoqué sous l'emprise de la cocaïne, l'humoriste Pierre Palmade a été assigné vendredi à résidence à l'hôpital avec un bracelet électronique à l'issue de ses 48 heures de garde à vue.

Présenté à un juge d'instruction, à qui la poursuite de l'enquête a été confiée, l'artiste de 54 ans a échappé au placement en détention provisoire. Le parquet de Melun, qui l'avait requis devant le juge des libertés et de la détention, va faire appel.

"Pierre Palmade a été placé par le juge des libertés et de la détention sous assignation à résidence au sein d'un service d'addictologie d'un hôpital, sous surveillance électronique", a détaillé le procureur de Melun Jean-Michel Bourlès, qui n'a pas évoqué son éventuelle mise en examen.

Les passagers, témoins de l'accident

Les deux passagers présents dans sa voiture au moment de l'accident, un Marocain de 33 ans et un Français de 34 ans, ont eux été placés sous le statut de témoin assisté pour non-assistance à personne en danger. Ils avaient quitté les lieux peu après l'accident.

Avocate du passager Marocain, Me Nathalie Fontanau a indiqué à l'issue de l'audience que son client "était en train de dormir" au moment de l'accident. "Il a été victime lui-même. On a tendance à l'oublier, il a été victime d'un accident de la circulation", a-t-elle déclaré à la presse.

Du côté de la voiture percutée, "le conducteur et son fils âgé de 6 ans sont toujours hospitalisés en réanimation dans un état grave", a précisé le procureur de Melun dans un premier communiqué vendredi midi.

L'humoriste hospitalisé

Pierre Palmade avait été dans un premier temps hospitalisé au Kremlin-Bicêtre avant d'être transféré mercredi au centre hospitalier de Melun pour être entendu par les enquêteurs sous le régime de la garde à vue.

Il "a reconnu avoir consommé de la cocaïne ainsi que des drogues de synthèse avant de prendre le volant" mais "a indiqué n'avoir aucun souvenir précis des circonstances de l'accident", a ajouté le procureur.

Homicide involontaire?

L'accident a fait trois blessés graves: un homme, son fils de six ans et sa belle-soeur enceinte de six mois et demi qui a perdu l'enfant. Selon le quotidien français La Dépêche, ce dernier pourrait ne pas être mort in utero. Lors de sa prise en charge par les secours, la jeune femme a en effet subi une césarienne pour tenter de sauver le bébé.

L'enquête, confiée à un juge d'instruction, doit déterminer si celui-ci a respiré et peut donc être juridiquement considéré comme une personne humaine. D'après Jean-Michel Bourlès, l'autopsie réalisée n'a pas permis d'établir s'il était né vivant et une expertise complémentaire a été ordonnée sur ce point.

Pierre Palmade avait été condamné en 1995 pour consommation de cocaïne. En 2019, il avait été placé en garde à vue pour usage et acquisition de stupéfiants après avoir été faussement accusé de viol.

À consulter également



Pierre Palmade était sous l'emprise de la cocaïne lors de son accident

Spectacles

Le 11 février 2023



Le domicile de Pierre Palmade a été perquisitionné après son accident

Spectacles

Dimanche à 18:47



Pierre Palmade encourt jusqu'à 10 ans de prison après son accident

La Matinale

Lundi à 06:25



Le comédien Pierre Palmade hors de danger après un accident qui a fait une victime

Spectacles

Le 10 février 2023

La RTS

[À propos](#)

[FAQ](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Contact](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Communiqués de presse](#)

[Play Suisse](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[Comment écouter nos podcasts](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[RTS Avec Vous](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Médiation](#)

[Jurisprudence](#)

[Gérer les paramètres
relatifs aux cookies](#)

[Visiter les studios](#)

[Assister aux
émissions](#)

[La Boutique RTS](#)

[SRF](#) | [RSI](#) | [RTR](#) | [SWI](#)

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision